

Mesure de la représentativité : Solidaires consolide sa construction !

La Direction générale du travail a publié le 31 mars les chiffres concernant l'audience des organisations syndicales au niveau interprofessionnel (hors Fonction publique) et des branches professionnelles, basés sur l'addition des résultats des élections professionnelles dans les entreprises

Pour l'Union syndicale Solidaires, une véritable mesure de représentativité devrait prendre en compte l'ensemble des résultats électoraux, y compris ceux de la Fonction publique, de nombreux sujets touchant l'ensemble des travailleurs-euses de ce pays, quel que soit leur statut.

Les résultats publiés ne montrent pas de véritable surprise ni d'évolution massive par rapport à ceux publiés il y a 4 ans, ce qui montre bien qu'au niveau des élections professionnelles, les évolutions se font sur le long terme.

Solidaires est crédité d'un résultat de 3,46%, qui est à mettre au regard de notre présence dans les entreprises concernées par ce calcul de la représentativité. Organisation encore jeune et très diversement implantée, très souvent combattue notamment par les directions d'entreprise, Solidaires n'est à ce jour présent que dans un peu plus de 15% des entreprises ayant des élections professionnelles, malgré son développement continu, et particulièrement ces dernières années dans le secteur privé.

Si Solidaires reste stable en pourcentage, nous progressons de plus de 6000 voix par rapport au calcul de 2013. Alors même que les élections des salarié-es des TPE ont connu une participation plus faible, cette progression du nombre de suffrages montre que notre syndicalisme continue son implantation au sein des entreprises et au plus près des salarié-es. Nous progressons notamment dans les secteurs de

Solidaires avec-ses organisations **est reconnue représentative dans 35 Conventions collectives nationales et locales**, dans le secteur de la santé et du social, des journalistes et des médias, de l'industrie, du commerce et des services, de la sous-traitance ferroviaire, de la culture...

Par rapport à 2013, nous gagnons notre représentativité dans les conventions de l'animation, le personnel au sol du transport aérien, de la manutention et le nettoyage des aéroports parisiens, des jardineries/graineteries, les prestataires de service du secteur tertiaire.

Solidaires est par ailleurs représentative dans la Fonction publique qui emploie plus de 5 millions d'agents.

La publication de ces résultats marque aussi la fin de la « période transitoire » de la loi d'août 2008 dite de « démocratie sociale » et issue de la position commune CGT/CFDT/Patronat. Cette période transitoire avait ménagé quelques arrangements pour les confédérations historiques puisqu'elle prévoyait que les organisations représentatives nationalement en 2013 bénéficiaient automatiquement de la représentativité (et des moyens qui vont avec) dans toutes les conventions collectives, quelque soit leur score dans le secteur, jusqu'en 2017... ce qui n'était pas le cas pour les autres ! La fin de cette « rente de situation » ouvre une phase nouvelle.

Alors que se profilent des menaces de nouvelles mesures antisociales, le rôle des organisations syndicales est de construire les mobilisations qui empêcheront ces nouveaux reculs sociaux. Si clivage il doit y avoir, il n'est pas entre syndicats « représentatifs » ou « considérés comme non représentatifs », mais bien entre ceux qui acceptent et accompagnent les politiques libérales et ceux qui les refusent.

Dans les entreprises, les services et les administrations, Solidaires continuera de mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salarié-es et transformation de la société.